

APPENDICE «ABOR-12»

Secrétaire parlementaire de la
Ministre des Relations extérieures et du
Développement international et
ministre d'État (Troisième âge)



CANADA

Parliamentary Secretary to the
Minister for External Relations and
International Development and
Minister of State (Seniors)

Ottawa, le 25 mai 1993

Madame Rosemarie Kuptana
Inuit Tapirisat du Canada
170, avenue Laurier ouest
Bureau 510
OTTAWA (ONTARIO) K1P 5V5

Madame,

J'aimerais ici donner suite aux questions que vous avez soulevées le 11 mai 1993 dans vos observations au Comité permanent des affaires autochtones.

D'abord et avant tout, il importe de reconnaître qu'en cette période financière difficile tous les Canadiens doivent faire leur part dans le cadre des rigoureuses mesures budgétaires prises pour améliorer la situation économique du pays.

Le gouvernement fédéral prend les moyens d'assurer une saine gestion de l'argent des contribuables. Les Canadiens sont généralement d'avis qu'il faut s'attaquer au déficit. Si on n'en tient pas compte, on risque de léguer un très lourd fardeau aux générations futures.

Dans l'ensemble, toutefois, on constate que les programmes pour les autochtones s'en sont très bien tirés sous l'actuel gouvernement. En effet, ces programmes constituent toujours l'une des priorités les plus pressantes du gouvernement. Entre 1984-1985 et 1993-1994, le total des dépenses fédérales pour les autochtones est passé de 2,6 à 5,4 milliards de dollars, soit une croissance annuelle moyenne de 11,5 p. 100. Durant la même période, le total des dépenses de toute l'administration fédérale pour les programmes n'a augmenté que de 4,3 p. 100 annuellement. En moins de dix ans, donc, les dépenses pour les programmes destinés aux autochtones ont plus que doublé. Parallèlement, les frais généraux au MAINC ne représentent plus que 3,2 p. 100 de ses ressources budgétaires totales, comparativement à 6 p. 100 en 1984-1985.